

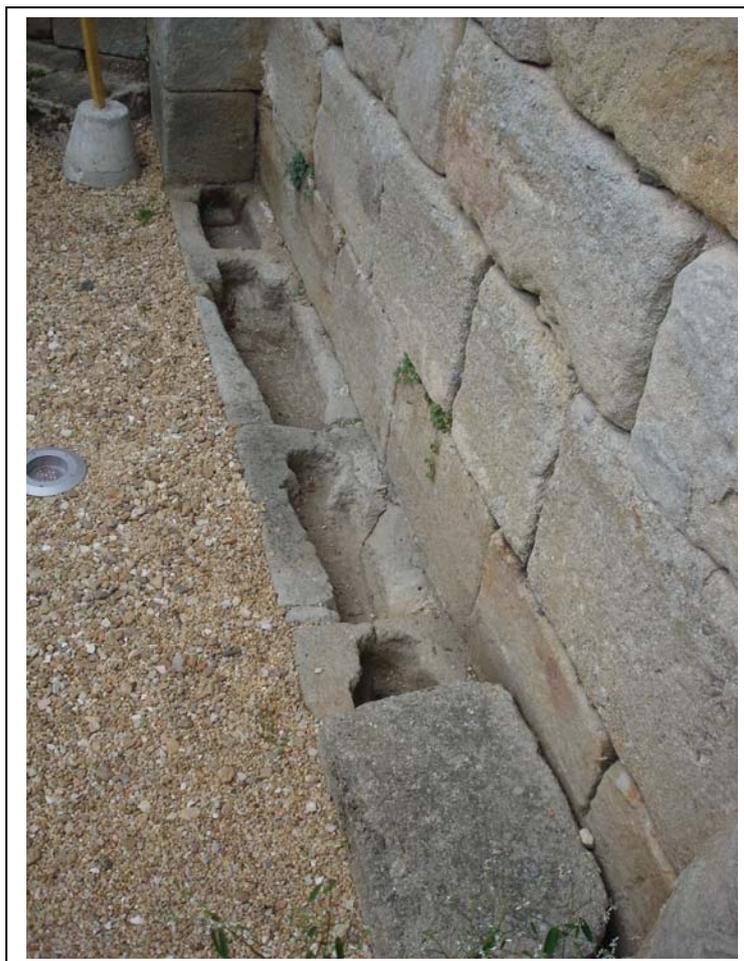
DOSSIER D'INVENTAIRE
PETIT PATRIMOINE ARCHITECTURAL DU PÉRIGORD

LA PIERRE ANGULAIRE

Association pour le recensement
du petit patrimoine bâti en Périgord
*Fédération des Aînés ruraux
de la Dordogne*

**CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET D'ENVIRONNEMENT
DE LA DORDOGNE**

C.A.U.E. 24



LOGETTES A REPIT

Canton : Thiviers
Commune : Saint Jean de Côte
Lieu-dit : Le bourg
Edifice : Eglise

LOCALISATION ADMINISTRATIVE

Arrondissement : Nontron
 Canton : Thiviers
 Commune : Saint Jean de Côte
 Lieu-dit : Eglise

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Longitude : 00° 50' 17 3" E
 Latitude : 45° 25' 16 8" N
 Altitude : 143 m



Échelle : 1 : 64000

Longitude : 00° 52' 27.1" E / Latitude : 45° 25' 02.1" N

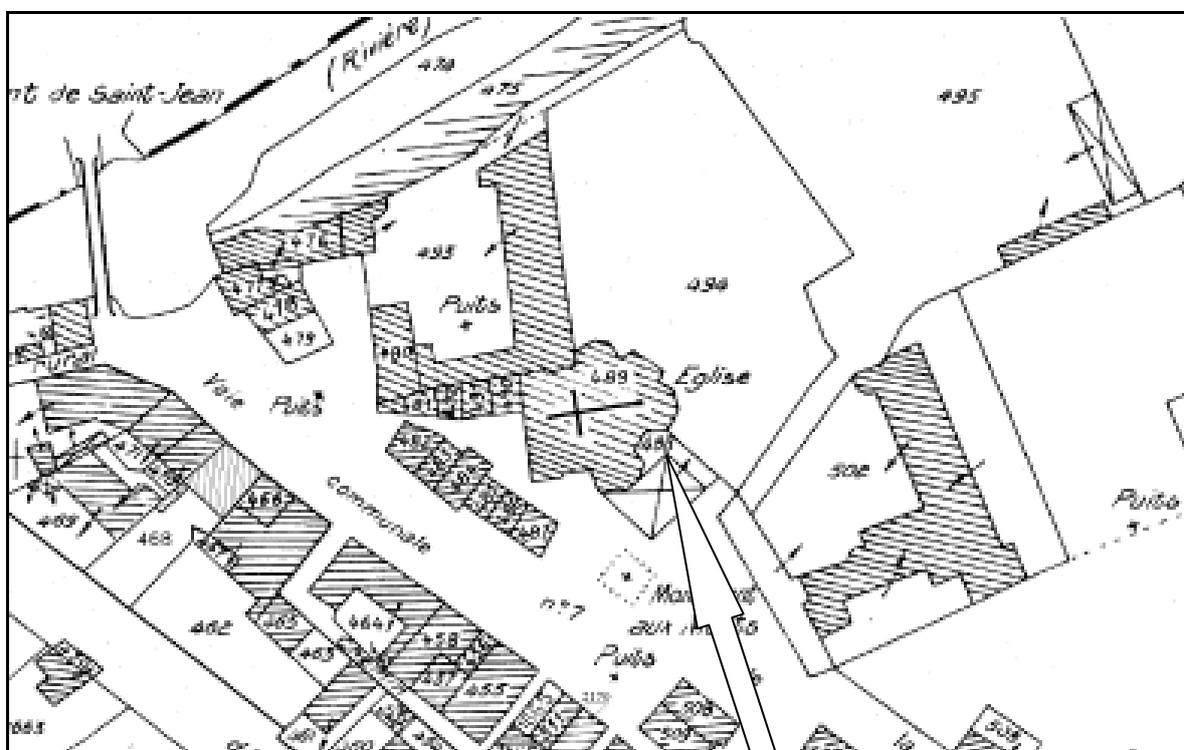
© IGN 2011 - www.geoportail.fr/mentionslegales/



Echelle : 1/64 000°

LOCALISATION CADASTRALE

Commune : SAINT JEAN DE CÔLE
Cadastre en date de : révisé en : à jour en :
Feuille n° 00 B 02 section
Parcelle : 488 - 489 surface : nature :
Nom et adresse du propriétaire : Commune de Saint Jean de Côte (24 800)



Emplacement des logettes

Echelle : 1/1 250°

LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

Commune : Saint Jean de Côte

Cadastre en date de : 1838 révisé en : à jour en :

Feuille n° B2 section : Le Bourg

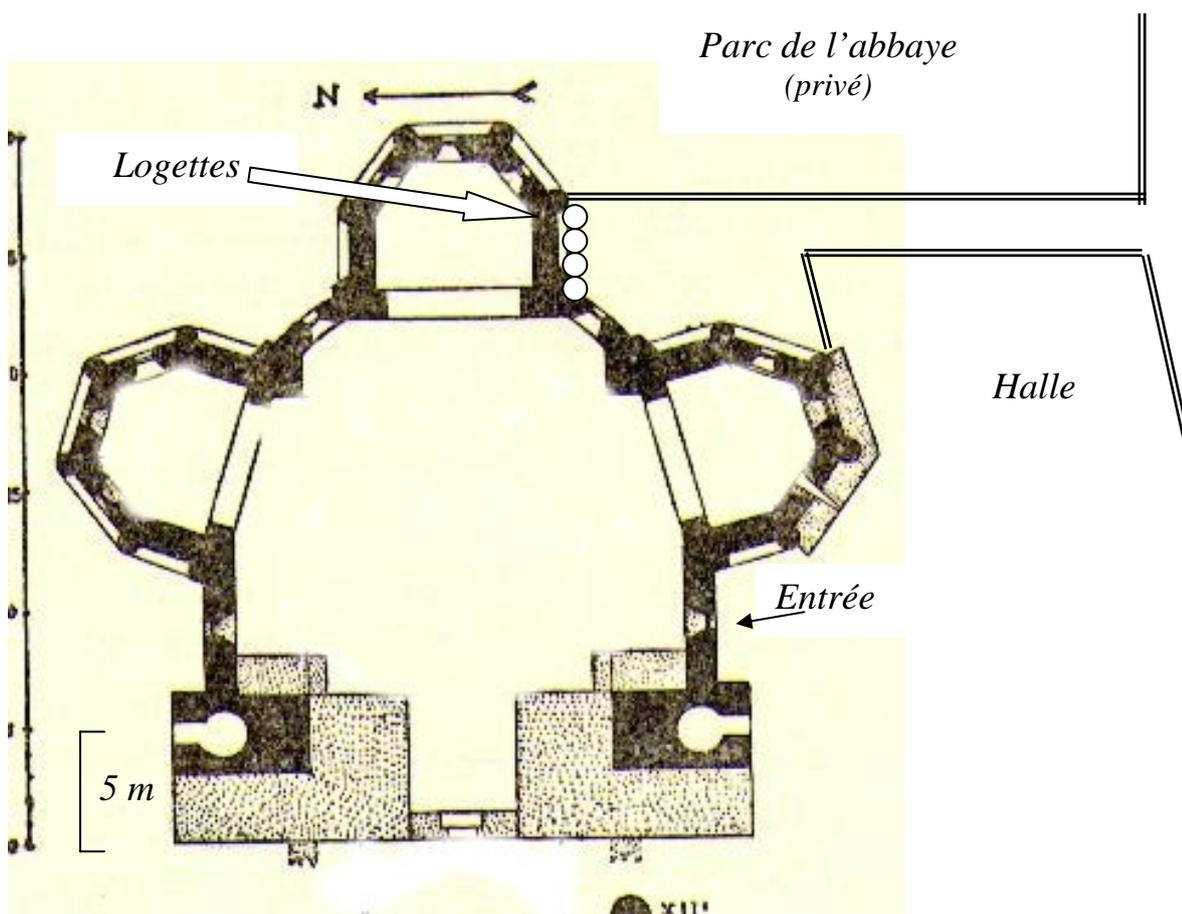
Parcelle : 644 surface : nature :

Nom et adresse du propriétaire : Commune



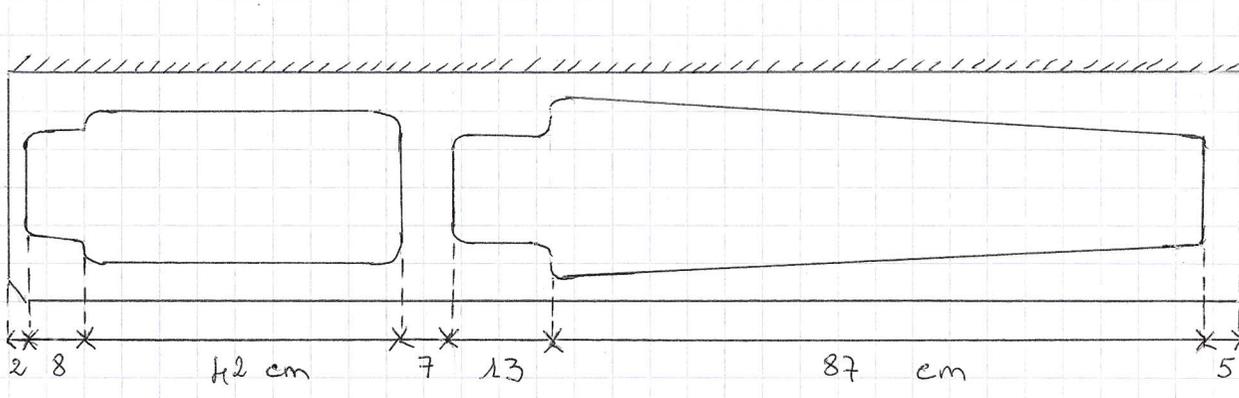
Echelle : 1/10 000°

DESCRIPTION GRAPHIQUE DE L'EDIFICE

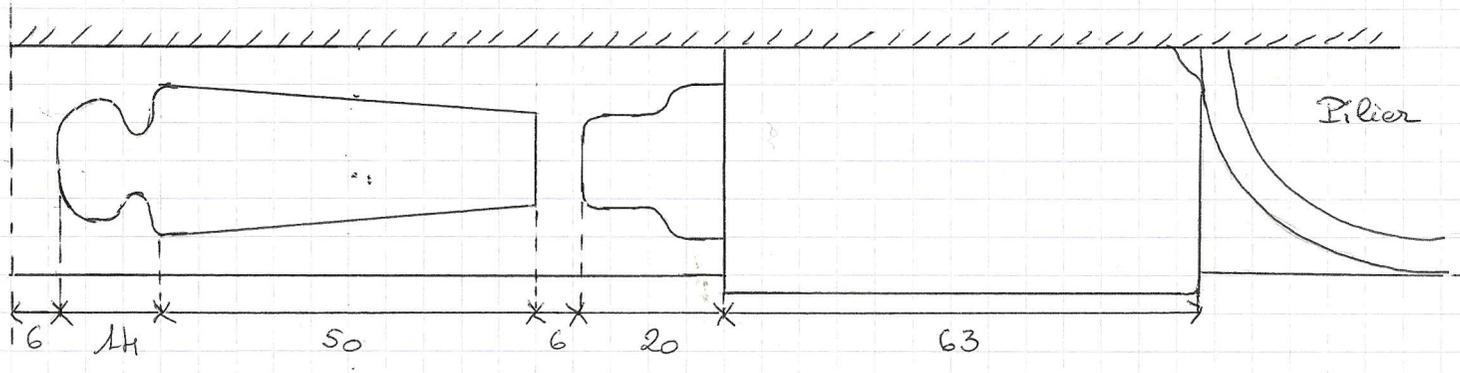
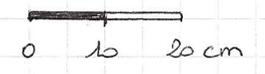


Eglise Saint Jean Baptiste
(Positionnement des logettes)

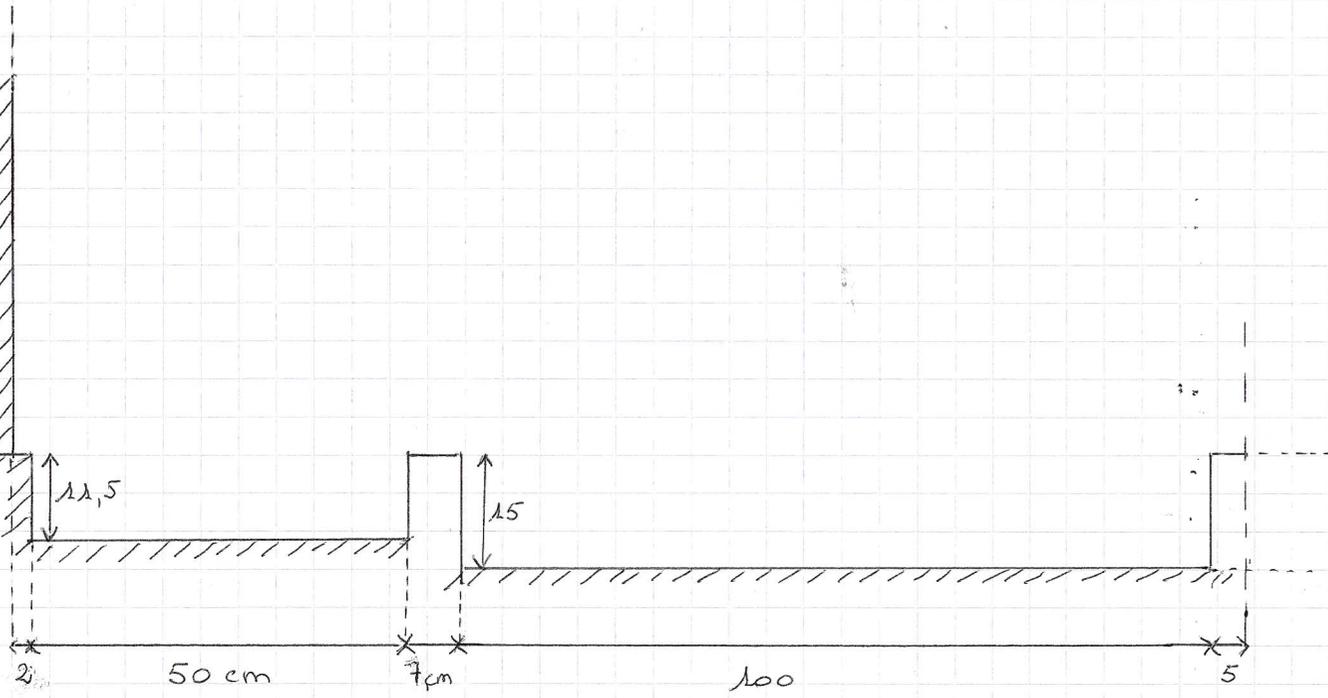
Annexe 1 – Coupe longitudinale
Annexe 2 – Coupe transversale



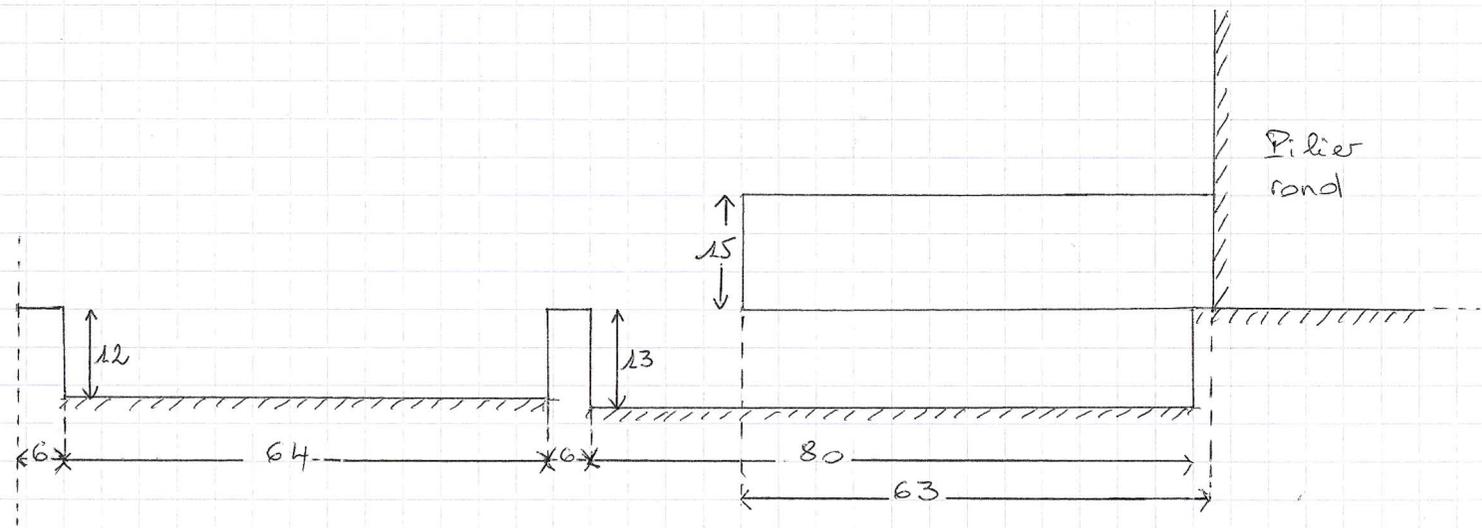
Echelle 1/10°



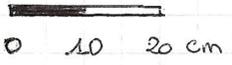
Pilier carré



Pilier rond



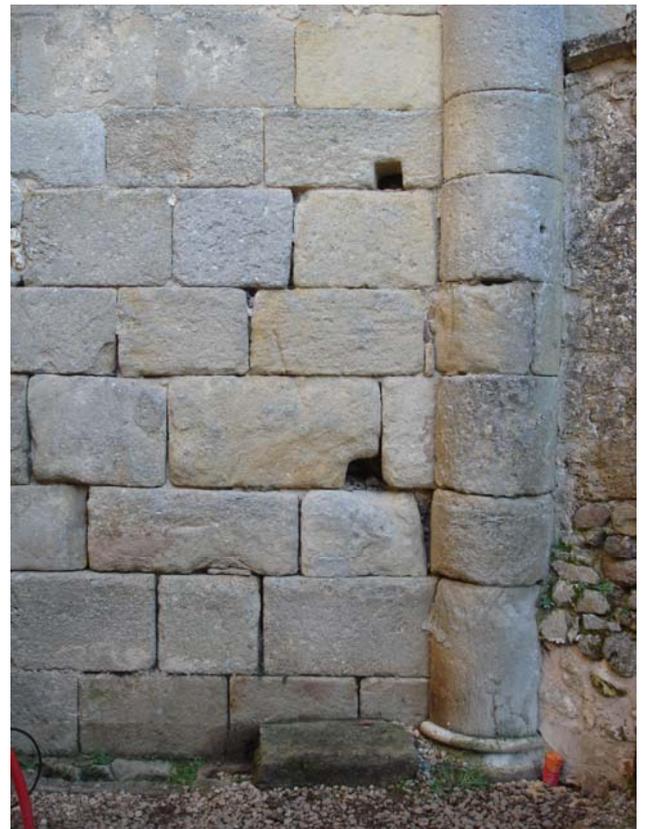
Echelle 1/10°



DESCRIPTION PHOTOGRAPHIQUE DE L'EDIFICE



Emplacement des logettes





Logette n° 1



Logette n° 2



Logette n° 3



Logette n° 4

DESCRIPTION ECRITE DE L'EDIFICE

L'église Saint Jean Baptiste se trouve sur la place du village de Saint-Jean de Côte.

Les logettes à répit sont de petits sarcophages anthropomorphes, de la taille d'un nouveau-né, creusées directement dans la pierre granitique du dallage extérieur, contre le mur gouttereau du chœur de l'église. La tête est orientée à l'ouest et les pieds à l'est.

Elles sont au nombre de quatre, de taille différentes alignées contre le mur sud de l'édifice.

La première, la plus petite mesure 50cm de long sur 20cm de large, d'une profondeur de 11,5cm.

La deuxième, la plus grande, 100cm sur 27cm dans sa partie la plus large, d'une profondeur de 15cm.

La troisième, 64cm sur 19cm, dans sa partie la plus large, profonde de 12cm

La quatrième, 82cm sur 20cm, profonde de 13cm.

A l'origine, ces logettes étaient recouvertes d'une pierre tombale. Seule la quatrième logette possède une partie de cette pierre, sans que l'on puisse être sûr qu'elle soit d'origine. Elle mesure 63cm sur 32cm, avec une épaisseur de 15cm.

HISTORIQUE DE L'EDIFICE

Pour expliquer l'existence de ces logettes, il faut comprendre l'importance donnée au baptême dans la religion chrétienne, surtout au Moyen-âge. Ce sacrement, administré uniquement à un être vivant, permettait d'accéder au Paradis, et donc de voir Dieu.

Au Moyen-Age, période qui nous intéresse, la mortalité infantile est très importante. Souvent les enfants morts en bas âge et à fortiori ceux morts-nés n'ont pu être baptisés. Ces enfants innocents ne pouvaient aller au Paradis, ni aller en enfer. Les théologiens du Moyen-Age inventèrent les Limbes.

Les parents de ces enfants étaient effrayés par cette destination post-mortem. En plus de la séparation sur terre d'avec leur enfant, ils savaient qu'ils ne le reverraient pas non plus dans l'autre monde, et cela leur était insupportable.

Autre conséquence, ces enfants ne pouvaient être enterrés au cimetière, terre consacrée.

La croyance populaire a su pallier ce traumatisme par une stratégie de substitution : les logettes à répit.

L'enfant mort sans baptême était placé dans la logette, au plus près du chœur de l'église dont le saint patron est Saint Jean Baptiste, celui qui baptisa le Christ. La pluie, eau qui tombait du ciel, ruisselait sur le toit du Chœur avant de tomber sur les logettes. Au bout d'un an, on considérait le baptême comme effectif, grâce à cette eau sanctifiée. L'enfant avait un nom et pouvait être enterré au cimetière ; et les parents pouvaient faire leur deuil.

En France, il existait quelques sanctuaires à répit. On y amenait les enfants morts, en priant le Saint patron. Souvent, le petit cadavre pouvait présenter quelques mouvements, des saignements, ou autre manifestation qui pouvait laisser penser que l'enfant était revenu à la vie un court laps de temps. On en profitait pour baptiser l'enfant avant de l'enterrer au cimetière. Cette coutume se développa à partir de la fin du Moyen-Age, et dura jusqu'à la première guerre mondiale.

Les logettes comme à Saint-Jean de Côte sont plus rares. N'ayant trouvé aucune trace écrite à ce jour, il est difficile de déterminer le début et la fin de cette pratique.

Pratique très mal vue par l'Eglise (qui d'ailleurs l'interdit au milieu du XVIII^e siècle), mais tolérée par le clergé local, qui fermait les yeux, profondément touché par le désespoir des parents.

Jusqu'en 2011, ces logettes méconnues étaient remplies de terre et pratiquement invisibles. En les nettoyant, des ossements furent découverts dans l'une d'entre elles. Il s'agissait de restes osseux de deux individus

différents, chacun incomplet. Ils ont été examinés par une équipe spécialisée dans la paléopathologie. L'un des deux, le plus complet a pu être étudié. Ce squelette était celui d'un enfant de trois ans environ, atteint de rachitisme. Ce qui est tardif pour un enfant non baptisé. Peut-être s'agissait-il d'un bâtard ou d'un enfant malformé que l'on avait caché. Les ossements du deuxième enfant, trop peu nombreux, révèlent seulement qu'il s'agit d'un nouveau-né.

Cette tradition, tombée en désuétude, était complètement ignorée de l'histoire locale. La tradition orale ne l'avait pas conduite jusqu'à nous. Le Docteur Philippe CHARLIER* , médecin légiste et paléopathologiste, en visite à Saint Jean de Côte, a donné l'explication et l'utilisation oubliées de ces logettes.

Le Docteur CHARLIER et son équipe ont authentifié les ossements des ROMANOV, la tête d'Henri IV, les restes d'Agnès SOREL etc...

DEVENIR DE L'EDIFICE

Le rôle de ces logettes n'étant connu que depuis peu, la commune de Saint-Jean de Côte a décidé d'entretenir ces logettes, c'est-à-dire de les nettoyer régulièrement. Elles font aussi maintenant partie du circuit de visite du village par l'office de tourisme, et cette tradition de logettes est donc portée à la connaissance du public.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Antenne de : THIVIERS – SAINT JEAN DE CÔLE

Nom (s) du (ou des) recenseur(s) : Nicole FOURNIER

Dossier établi en (mois et année) : Juillet 2012

PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE

Étude des ossements des sépultures à répit
de l'église de Saint Jean de Côte

par

M. Charles GEORGET
5 rue Voltaire 37 400 AMBOISE

réalisée dans le cadre d'un diplôme universitaire d'archéologie

Etude des ossements des sépultures à répit de l'église Saint Jean Baptiste de Saint Jean de Côle

Charles GEORGET, 5, rue Voltaire – 37400 AMBOISE

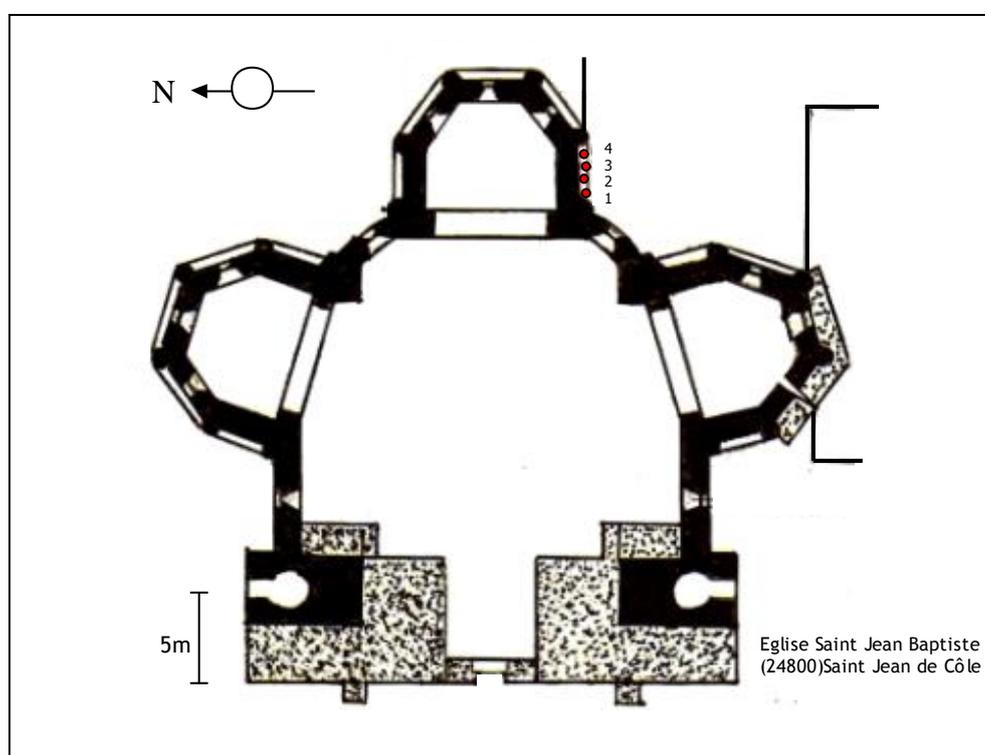
Résumé

Les sépultures à répit de Saint Jean de Côle, relevées en 2006 ont révélé la présence de deux squelettes. Leur étude montre que le squelette A est celui d'un enfant âgé de trois ans environ présentant une pathologie évoquant un rachitisme. Plusieurs hypothèses pourraient expliquer sa présence dans l'une des tombes. Quant au squelette B, il est trop mal représenté pour apporter des renseignements le concernant.

Introduction

Située à Saint Jean de Côle, village médiéval du Périgord Vert (Dordogne – France), l'église Saint Jean Baptiste, de style romano-byzantin, fut édifiée à la fin du XI^{ème} siècle. Tout d'abord église du Prieuré, elle devint au fil des siècles l'église paroissiale (*fig 1*).

Les sépultures situées à l'extérieur du lieu de culte sont visibles le long du mur, près de la halle qui le borde. Il s'agit de tombes rectangulaires de petites tailles creusées dans la pierre des fondations du bâtiment (*fig 1*). Jouxant le mur gouttereau, ces tombes pouvaient recevoir l'eau de pluie qui tombait de la toiture.



*fig 1 : Plan de l'église Saint Baptiste (points rouges : emplacement des sépultures)
(document FOURNIER)*

Ces sépultures répondaient ainsi à la croyance populaire du Moyen-Age - qui va s'amplifier au cours des siècles - selon laquelle tout enfant non baptisé ne pouvait accéder au Paradis. Alors que la mortalité périnatale et celle des enfants en bas âge était fréquente, tous n'étaient pas toujours baptisés lors du décès. Pour permettre aux parents de faire leur deuil dans la quiétude et chasser l'horrible pensée de ne pas retrouver leur enfant d'en l'au delà, furent taillées ces tombes dites sépultures à répit. L'eau sacrée s'écoulait du toit sur et dans les sépultures au point de devenir purificatrice pour le corps enseveli du jeune enfant.

Une fois considérée la purification accomplie, réel baptême par substitution, l'enfant pouvait alors être inhumé dans le cimetière, son âme entrant désormais au Paradis. Les parents accédaient dès lors à un deuil véritable, acceptant la mort de l'enfant réintégré dans la communauté des chrétiens [4].

Matériel et méthode

Matériel

Lors des travaux réalisés aux abords de l'église en 2006 quatre sépultures à répit accolées à la chapelle sud sont mises à jour. Des ossements sont découverts dans la terre qui remplit les sépultures 1 et 2 (fig 2). Les tombes 3 et 4, pleines de terre, ne présentent pas d'ossements (fig 3 et 4). L'ensemble des ossements est rassemblé dans la tombe 1. Il s'agit de restes humains de petite taille.

En mai 2011, ces ossements sont relevés par les cantonniers pour permettre leur étude.



fig 2. Sépultures 1 et 2 (cliché OT du Pays Thibérien)

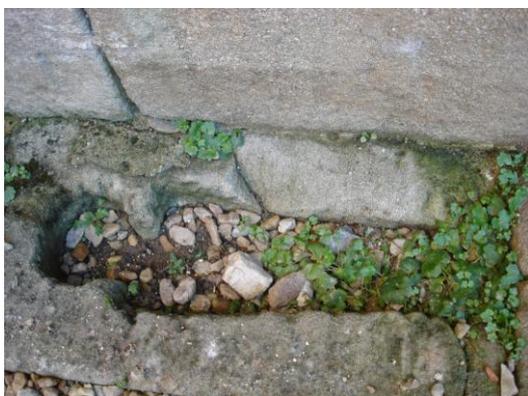


fig 3. Sépulture 3 (photographie Fournier)



fig 4. Sépulture 4 (photographie Fournier)

sépulture	type	Longueur (cm)	Largeur (cm)
1	anthropomorphe	50	20
2	anthropomorphe	100	27
3	anthropomorphe	64	19
4	anthropomorphe	82	20

Les largeurs sont prises au niveau des épaules (distance la plus grande)

Méthode

Après ouverture du carton renfermant les ossements, le nettoyage et l'identification des pièces osseuses sont réalisés. Chaque élément osseux est étudié pour dénombrer le nombre d'individus présents, l'origine humaine ou non humaine des ossements, l'évaluation de l'âge, l'estimation du sexe. Une fois le remontage effectué, les causes et les circonstances du ou des décès, l'ancienneté des restes sont recherchées.

Résultats

Nombre d'individus

La plupart des pièces osseuses sont de couleur brune avec une corticale non altérée. Seules quelques pièces présentant une couleur grisâtre et une corticale altérée sont observées.

La présence de deux radius entiers de couleur brune et d'un troisième fragmenté de couleur grisâtre indique la présence d'au moins deux individus dans le carton. Ces deux squelettes sont étudiés séparément.

Origine humaine ou non humaine

La morphologie des pièces osseuses montre qu'il s'agit de restes humains d'immaturs. La découverte de ces ossements dans des sépultures à répit va dans ce sens.

Datation des restes osseux

Si l'église Saint Jean Baptiste fut construite à la fin du XIème siècle, il est reconnu que le phénomène des sépultures à répit connaît son apogée entre le XVème et le XVIIème siècle, époque à laquelle la doctrine augustinienne est ardemment pratiquée. Le rituel du répit né des pratiques et rituels populaires est jugé superstitieux par l'Eglise, mais ce n'est que très tardivement que la papauté condamne cette pratique. Elle l'interdit par le décret du 27 avril 1729 mais ne l'éradique pas. On retrouve ainsi l'existence du répit jusqu'à la fin du XIXème siècle [4]. Actuellement, aucune registre paroissial mentionnant la date d'une inhumation dans une sépulture à répit n'a été retrouvé à Saint Jean de Côte.

La datation des décès ne peut être faite avec fiabilité. Seule une datation au Carbone 14 pourrait préciser ces dates.

Examen du squelette A

Le squelette remonté est mal représenté du fait de l'absence de nombreuses pièces osseuses, cependant les os existants sont relativement bien conservés. Les ossements sont ceux d'un immature (fig 5 et 6).



Fig 5. Squelette A remonté (photo Georget)

FICHE DE CONSERVATION : SUJET IMMATURE

Année : 2011 Site : N° : N squelette : Auteur :

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- ① Gomme présent in situ
- Ⓛ Gomme présent mais isolé
- ② Un de ces éléments est présent
- ⑦ L'identification de l'élément isolé n'est que supposée
- ① Élément présent in situ
- Ⓛ L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- ⊗ Agnésie dentaire
- ⊗ Dent pointue ante mortem (Réabsorption alvéolaire)

CONSERVATION OSSEUSE

- Région présente et identifiée avec certitude
- ▨ Région fragmentée
- ▤ Situation exacte inconnue avec certitude
- ⊗ Droite ou Gauche ?

Cervicales Thoraciques Lombaires

1 1 1
2 2 2
3 3 3
4 4 4
5 5 5
6 6 6
7 7 7
8 8 8
9 9 9
10 10 10
11 11 11
12 12 12

URA 376 CNRS dirigée par T. B. Couvreur - Westermann et C. Wankel/IRM, modifiée par P. Cournaud, H. Dufay et M. Guillon. Information M. Couvreur (M.F.N.)

Fig 6. Fiche de conservation (URA 376 CNRS)

Le squelette est composé de quelques fragments crâniens identifiables (fragments pariétaux droit et gauche, écaille temporale droite et un fragment occipital)

La mandibulaire est représentée par un morceau de branche horizontale postérieure gauche (support des dents temporaires 74 et 75) en continuité avec la branche montante.

La clavicule droite est en bon état tandis que la gauche est fragmentée.

Les omoplates sont très abimées.

Concernant les membres supérieurs, l'humérus droit, fragmenté en son centre, montre des épiphyses identifiables. L'humérus gauche est en bon état.

A droite le radius est en entier mais l'ulna est absente. A gauche, le radius et l'ulna montrent des fractures diaphysaires taphonomiques sans doute dues à des pressions telluriques.

Seuls trois carpes sont retrouvés.

Toutes les côtes présentent des fractures taphonomiques dues aux pressions de la terre trouvée dans la tombe.

Deux vertèbres thoraciques fragmentées représentent la colonne vertébrale.

L'ilium droit est détaché des os adjacents et le gauche est résiduel.

Les fémurs droit et gauche, fragmentés, présentent des morceaux qui ne sont pas en continuité.

Seul le tibia droit est présent, mais ses extrémités symphysaires sont altérées interdisant son utilisation pour la détermination de la taille.

Les fibula droite et gauche présentent des fragments non contigus.

Deux métatarsiens sont seulement identifiés.

Estimation de l'âge au décès

L'estimation de l'âge est réalisée sur les os longs entiers en utilisant les tables de STLOUKAL (*âge au décès des individus immatures par mesures des os longs-1978*).[2,7]

Seuls, l'humérus gauche d'une longueur de 13,3 centimètres et les radius gauche et droit qui mesurent chacun 9,9 cm peuvent être pris en compte dans l'étude (Fig 7 et 8). Les autres os, fémurs et tibias sont fragmentés.



Fig 7. Humérus gauche (photo Georget)



Fig 8. Radius droit (entier) et gauche (fracturé) (photo Georget)

D'après la table de STLOUKAL, les trois mesures réalisées donnent une estimation d'âge à 3 ans +/- 6 mois..

L'estimation de l'âge par le système dentaire [3] est réalisée à partir de la radiographie numérique du fragment mandibulaire gauche réalisée à l'hôpital Raymond Poincaré de Garches -78 (fig 9 et 10)

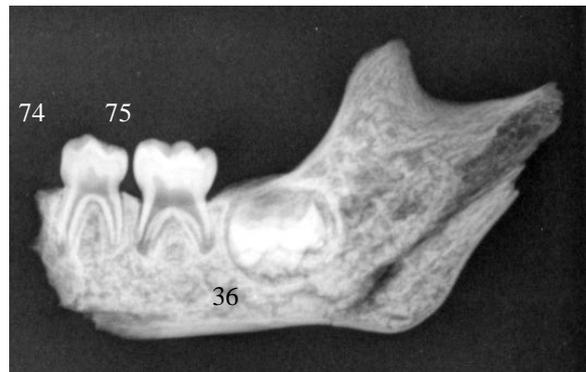


Fig 9. Fragment mandibulaire gauche (photo Georget) Fig 10. Radiographie numérique (imagerie Hôpital de Garches)

La radiographie numérique montre la présence des molaires temporaires 74 et 75 sur l'arcade dentaire. La première molaire temporaire 74 est saine, les racines sont complètes, les apex des canaux radiculaires sont fermés. La seconde molaire temporaire 75 est saine, les racines sont complètes, les apex des canaux radiculaires sont encore ouverts. Les germes des prémolaires définitives 34 et 35 ne sont pas visibles. Le germe de la première molaire définitive 36 est au stade « couronne complète jusqu'à la jonction amérodentinaire ». Il faut noter que ce germe a effectué une rotation de 180° par rapport à son axe normal. Cette rotation est due à la manipulation et au nettoyage de la pièce osseuse. Cette radiographie est comparée aux *relevés téléradiographiques de CRETOT* dont l'échantillon comprend 436 sujets caucasiens indemnes d'altération pathologique. L'estimation de l'âge s'effectue par lecture directe sur le tableau. Cette méthode d'encadrement donne une estimation à un an près (fig 11). [5]

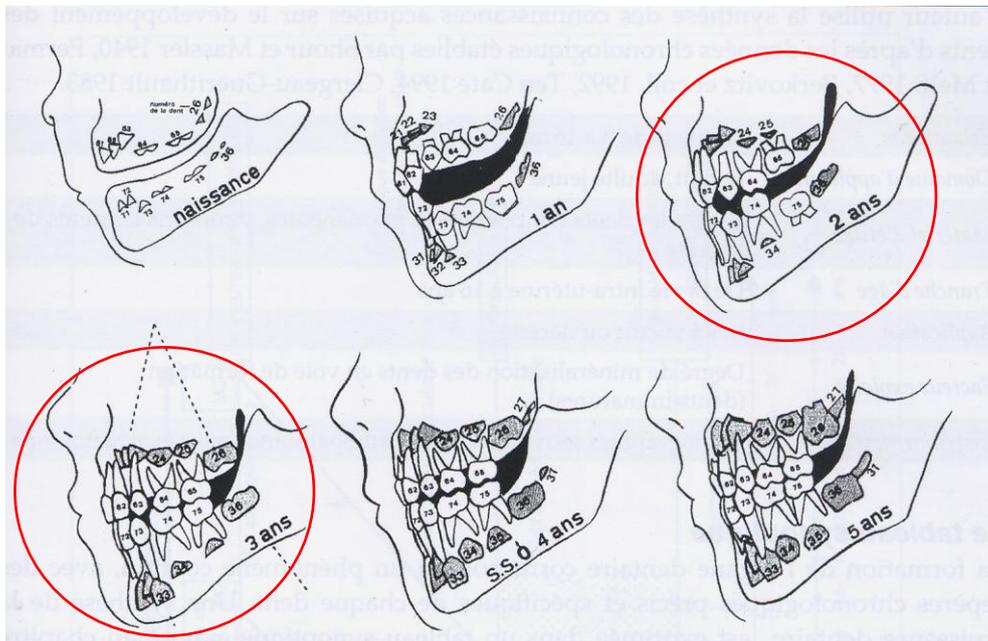


Fig 11. Relevés téléradiographiques de CRETOT

Pour le cas considéré, l'âge estimé est 3 ans +/- 6mois

Il existe une concordance entre l'âge déterminé par mesures des os longs (méthode de STLOUKAL) et l'âge dentaire déterminé par lecture des relevés téléradiographiques de CRETOT.

Détermination du sexe

La mauvaise représentation osseuse du squelette et le stade immature ne permettent pas la diagnose sexuelle [1]. Chez l'immature seul le recours à la biologie moléculaire pourrait donner des résultats dont la fiabilité n'est toutefois pas absolue selon BRINKMANN (2002).

Pathologie

L'examen clinique montre des côtes présentant des élargissements antérieurs en "bouchon de champagne" évoquant un rachitisme (fig 12).

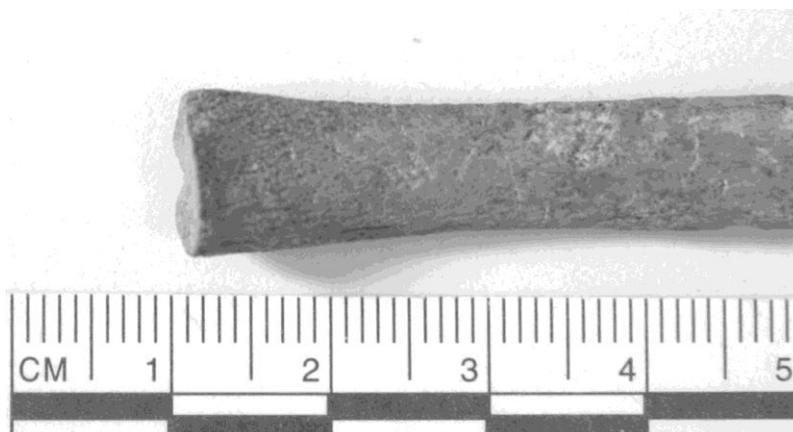


Fig 12. Côte présentant un élargissement antérieur en "bouchon de champagne"
(photo Georget)

Aucune autre lésion pathologique n'est diagnostiquée sur le squelette.

Le mauvais état de santé dû au rachitisme est peut être la cause ou l'une des causes du décès.

Diagnostic thaphonomique

Une hypothèse diagnostique taphonomique est émise lors de l'examen de la face médiale de ilium droit qui présente une tache de teinte rouille mesurant 9 mm x 3 mm. Cette coloration évoque une corrosion qui pourrait être due à une épingle de linceul en fer (fig 13).



Fig 13. face médiale de ilium droit avec une tache de teinte rouille (photo Georget)

Examen de l'enfant B

Le squelette est mal représenté du fait de l'absence de presque l'ensemble des pièces osseuses, les os qui existent sont relativement mal conservés mais sont identifiés comme étant ceux d'un immature (fig 14).

Il s'agit d'un ensemble de 8 os (1 fragment de clavicule, 1 fragment de côte, 2 fragments de diaphyses fémorales, 1 fragment de diaphyse tibiale, 1 fragment de diaphyse de radius et 2 fragments indéterminés).



Fig 14. Vue de l'ensemble des ossements B-non mesuré (photo Georget)

Ces ossements semblent avoir subi des altérations dues à l'eau (stade 1 du weathering soit des craquelures parallèles à la structure fibreuse de l'os) (Fig 15).[6]

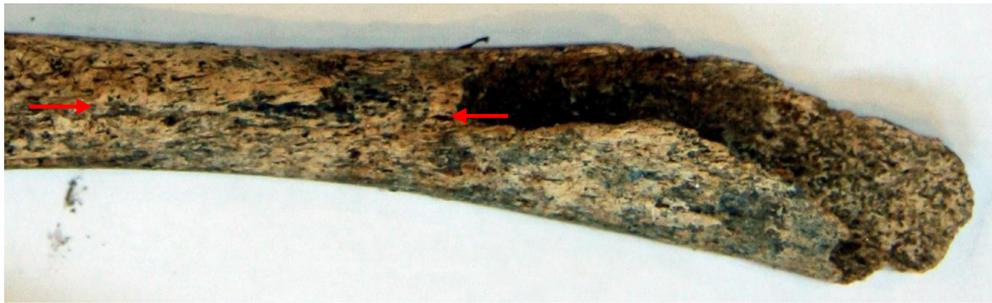


Fig 15. Action du weathering sur un os long (photo Georget)

Cet ensemble de pièces osseuses permet seulement d'identifier la présence d'au moins deux individus dans la tombe comme l'indique les témoignages.

Conclusion

Le squelette de l'enfant A dont l'âge présumé est 3 ans +/- 6 mois présente une pathologie évoquant un rachitisme. Cette maladie est peut être la cause de son décès, tout au moins l'une des causes. Avant le relevage des tombes 1 et 2 en 2006, ce squelette était inhumé dans la plus grande des sépultures à répit de l'église Saint Jean Baptiste. Cette sépulture anthropomorphe n°2 mesurant 100 cm x 27cm est assez longue pour recevoir la dépouille allongée d'un enfant de cet âge contrairement aux trois autres qui sont moins longues.

Toutefois, concernant ces sépultures à répit, les questions se posent de savoir pourquoi une tombe de 100 centimètres se trouve au milieu de tombes de petites tailles réservées aux naissants ou mort-nés non baptisés et pourquoi un enfant de 3 ans se trouve inhumé à cet endroit.

Plusieurs réponses peuvent être données sous forme d'hypothèses

- 1 - Il s'agirait d'une tombe de jeune enfant placée au milieu des sépultures à répit, mais aucun écrit ne confirme cette thèse.
- 2- Il peut tout simplement s'agir d'une réutilisation de ces tombes à répit pour déposer des ossements en position secondaire donc comme ossuaire. Des fouilles plus étendues autour de l'église permettraient peut-être de localiser des sépultures primaires d'un cimetière paroissial plus ancien.
- 3-Selon les témoignages d'habitants de la région, il se dirait que « la sépulture n°2 contenait un enfant plus grand que les autres. Il s'agissait peut-être d'un enfant caché, bâtard ou malformé. Il était fréquent à la campagne de dissimuler les naissances "honteuses " »... mais cela est-il une légende ?

Bibliographie

- 1- BRUZEK .J, SCHMITT.A : L'identification du sexe d'un individu à partir du squelette pp 259-267 in Manuel pratique de paléopathologie humaine sous la direction de Philippe CHARLIER , Eds BOCCARD (2008)
- 2- CHARLIER.P, DURIGON.M : Apport de la médecine légale à la paléopathologie pp 55-69 in Manuel pratique de paléopathologie humaine sous la direction de Philippe CHARLIER , Eds BOCCARD (2008).
- 3- CHARLIER.P, TILOTTA.F : Méthodologie de la paléodontologie pp 463-490 in Manuel pratique de paléopathologie humaine sous la direction de Philippe CHARLIER , Eds BOCCARD (2008)
- 4- GELIS .J :Les enfants des limbes. Mort-nés et parents dans l'Europe chrétienne. Eds Audibert(2006) 396p
- 5- GEORGET.C, SAPANET.M, FRONTY.P, COLLET.G: L'identification estimative: l'âge. Les cahiers d'odontologie médico-légale. Eds Atlantique (2007) 198 p.
- 6- PATOU-MATHIS.M:Les altérations taphonomiques et pseudo pathologiques pp 81-89 in Manuel pratique

de paléopathologie humaine sous la direction de Philippe CHARLIER , Eds BOCCARD (2008)
7 SCHMITT.A, GEORGES.P : Quelle démarche suivre pour estimer l'âge au décès à partir du squelette pp
269-285 in Manuel pratique de paléopathologie humaine sous la direction de Philippe CHARLIER , Eds
BOCCARD (2008).

Remerciements

A Madame Nicole FOURNIER pour la communication des documents concernant l'église Saint Jean Baptiste et l'iconographie qui enrichissent cet article.